

MAQUETTE DE FORMATION

ÉTAT DES LIEUX ET PROPOSITIONS DES ETUDIANT·E·S SAGES-FEMMES

Juin 2020

Contribution de la Commission de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de l'ANESF (CESRA)

Composée de Morgane GUILLEN, étudiante sage-femme en DFASMa2 à Montpellier et de Sélène TIR, étudiante sage-femme en DFASMa1 à Marseille, coordonnées par Fanny TOUSSAINT, Première Vice-Présidente en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche à l'ANESF.

Sommaire

Lexique	4
1. Introduction	6
Rappels sur l'arrêté de formation du 11 mars 2013	6
Les objectifs de l'ANESF	7
Méthodologie	7
a. Questionnaire	7
b. Maquettes de formation, plannings annuels et lieux de stage	8
2. Etat des lieux : Ce qui est proposé dans les instituts de formation et ce que souhaitent les étudiant·e·s	9
Premier cycle	9
a. Enseignements théoriques	9
b. Simulation basse fidélité	14
c. Simulation haute fidélité	14
d. La formation pratique	15
Deuxième cycle	18
a. Enseignements théoriques - UE spécifiques Maïeutique	18
b. Simulation basse fidélité	22
c. Simulation haute fidélité	22
d. La formation pratique	22
En général	26
a. Répartition du planning annuel	26
b. Séparation physiologie et pathologie	29
c. Etat des connaissances et ressentis à l'obtention du Diplôme d'Etat	30
3. Les propositions de l'ANESF	31
4. Positions de l'ANESF	33
Exposé des motifs	33
Annexes	35

Lexique

AFGSU	Attestation de Formations aux Gestes et Soins d'Urgence
BMCTTM	Bases Moléculaires, Cellulaires et Tissulaires des Traitements Médicamenteux
CHU	Centre Hospitalo-Universitaire
CPDPN	Centre Pluridisciplinaire de Diagnostic Pré Natal
C2i	Certificat Informatique et Internet
DAN	Diagnostic Anté Natal
DFASMa1	Diplôme de Formation Approfondie en Science de la Maïeutique – 4 ^{ème} année
DFASMa2	Diplôme de Formation Approfondie en Science de la Maïeutique – 5 ^{ème} année
DFGSMa2	Diplôme de Formation Générale en Science de la Maïeutique – 2 ^{ème} année
DFGSMa3	Diplôme de Formation Générale en Science de la Maïeutique – 3 ^{ème} année
DOM-TOM	Départements d'Outre-Mer – Territoires d'Outre-Mer
DPN	Diagnostic Pré Natal
ECTS	European Credits Transfer System
ESF	Etudiant.e sage-femme
GHR	Grossesse à Haut Risque
HAD	Hospitalisation A Domicile
HDJ	Hôpital De Jour
Jn'ESF	Journées Nationales des Etudiant·e·s Sages-Femmes
LCA	Lecture Critique d'Article
LGBTQIA+	Lesbien, Gay, Bisexuel, Transgenre, Queer, Intersexe et Asexuel
L2	2 ^{ème} année de Licence
L3	3 ^{ème} année de Licence
M1	1 ^{ère} année de Master
M2	2 ^{ème} année de Master
PMA	Procréation Médicalement Assistée
PMI	Protection Maternelle et Infantile
SDC	Suites De Couches

SDN	Salle De Naissance
SF	Sage-Femme
SHS	Sciences Humaines et Sociales
SI	Soins Intensifs
SMUR	Structure Mobile d'Urgence et de Réanimation
SAMU	Service d'Aide Médicale d'Urgence
SSPI	Salle de Surveillance Post-Interventionnelle
S1	Semestre 1
S2	Semestre 2
TP	Travaux Pratiques
UE	Unités d'enseignement

1. Introduction

Rappels sur l'arrêté de formation du 11 mars 2013

La formation de sage-femme est régie par l'**arrêté du 11 mars 2013** relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de sage-femme.

« Les études en vue du diplôme d'Etat de sage-femme se composent de **deux cycles** :

> Le premier cycle est sanctionné par le **diplôme de formation générale en sciences maïeutiques** ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens (ndlr : ECTS), correspondant au niveau licence.

> Le deuxième cycle, sanctionne l'acquisition d'une **formation approfondie en sciences maïeutiques** ; il comprend quatre semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master.

Les étudiants inscrits dans la présente formation effectuent également un **service sanitaire** » [article 1].

« La formation dispensée est évaluée dans le cadre de l'**évaluation périodique des établissements**.

Elle est organisée dans le respect des dispositions de l'**article 40 de la directive 2005/36/CE susvisée**, dans les écoles de sages-femmes ou les universités dispensant cette formation » [article 2].

« Les enseignements sont organisés par **disciplines** et en partie de façon intégrée, sous forme d'**unités d'enseignement** articulées entre elles, en cohérence avec les objectifs de la formation et les compétences générales à acquérir. Ils comprennent les unités d'enseignement du **tronc commun** et des unités d'enseignement **librement choisies** par l'étudiant. La **mutualisation** des enseignements entre les **filières de santé** est préconisée » [article 7].

« Le **projet pédagogique**, élaboré par la **structure de formation**, veille à l'articulation entre les enseignements théoriques, pratiques et cliniques en vue de l'acquisition des compétences professionnelles » [article 8].

« Les titulaires du diplôme d'État de sage-femme exercent une **profession médicale autonome à compétences définies et réglementées**. Le référentiel de formation s'appuie sur le **référentiel métier et compétences** des sages-femmes. Le programme de formation permet le développement de ces compétences » [annexe de l'arrêté].

Les unités d'enseignements représentent un certain nombre d'**ECTS** (European Credits Transfer System) : 6 à 10 ECTS pour la néonatalogie – pédiatrie et 48 à 68 ECTS pour les unités d'enseignement clinique, entre autres [annexe de l'arrêté].

Les objectifs de l'ANESF

Partant du constat que, bien que les **établissements de formation** élaborent leur programme dans le respect de **directives précises**, ceux-ci présentent des **différences** pouvant être **significatives**. Il a donc semblé intéressant pour l'ANESF de solliciter l'**avis des étudiant·e·s sages-femmes** de France sur leur formation respective.

Bien loin de vouloir remettre complètement en question celle-ci, l'objectif est plutôt d'**évaluer le ressenti** des étudiant·e·s aussi bien sur les enseignements théoriques, que sur les simulations et sur la formation pratique dans le but d'effectuer des **propositions** que pourraient adopter les établissements de formation.

Ces propositions permettraient d'**améliorer la formation** menant au diplôme d'Etat de sage-femme en émanant directement des étudiant·e·s, les plus à même à identifier d'éventuelles problématiques.

L'**objectif ultime** étant de proposer une **maquette de formation type** qui regrouperait l'ensemble des propositions des étudiant·e·s sages-femmes pouvant servir de support de travail aux établissements de formation.

Méthodologie

Pour répondre à cet objectif, un **double recueil de données** a été effectué :

Recueil de l'**avis des étudiant·e·s** relatif aux enseignements théoriques, simulations et formation pratique via un questionnaire

Recueil des **maquettes de formation, plannings annuels et lieux de stages** via les administrateurs·rices de chaque association locale d'étudiant·e·s sages-femmes

a. Questionnaire

Un questionnaire balayant les **informations essentielles** sur la formation de sage-femme a été distribué à des étudiant·e·s sages-femmes venant de **différents établissements de France** lors de **groupes de travail**. Au-delà de la volonté de recueillir des données quantitatives, l'objectif principal était de formuler des **propositions** d'où un travail avec un effectif raisonnable d'étudiant·e·s.

Au total, **53 questionnaires** ont été recueillis :

- > **11** questionnaires en **DFGSMa2** ;
- > **13** questionnaires en **DFGSMa3** ;
- > **23** questionnaires en **DFASMa1** ;
- > **6** questionnaires en **DFASMa2**.

Pour assurer la **représentativité** et la **reproductibilité** des résultats, les propositions émanant d'accords au sein des groupes de travail et ont été soumises au vote à l'**échelle nationale** via les administrateur·rice·s des associations locales d'étudiant·e·s sages-femmes.

Les résultats vous sont présentés dans cette contribution. Grâce à eux, l'ANESF a pu émettre un certain nombre de **propositions**, portées par les étudiant.e.s sages-femmes de France.

b. Maquettes de formation, plannings annuels et lieux de stage

Des **informations** sur le fonctionnement de chaque établissement de formation ont également été recueillies auprès des administrateurs·rices de l'ANESF.

Afin de répondre à nos objectifs, c'est-à-dire de pouvoir proposer une **maquette de formation type**, regroupant toutes les positions de l'ANESF, nous voulions recueillir les avis des étudiant·e·s sages-femmes et récolter des **informations** sur les **lieux de stage**, les **plannings annuels** et les **maquettes de formation** dans les différents établissements de formation de maïeutique. Pour cela, nous avons pris contact par mail auprès des **administrateurs·rices de l'ANESF** de chaque association locale d'étudiant·e·s sages-femmes en leur demandant de nous fournir le planning annuel regroupant l'ensemble des promotions et de compléter deux documents ; l'un sur les différents **lieux de stage** répartis dans chaque promotion et l'autre sur les **maquettes de formation** c'est à dire les différentes Unités d'Enseignement (UE) abordées chaque année d'étude. Les thématiques des cours n'ont cependant pas été demandées.

A la fin de ce recueil d'information nous avons pu rassembler, pour les **lieux de stage** :

- > **31** réponses concernant les promotions **DFGSMa2** (2ème année, L2) ;
- > **30** réponses concernant les promotions **DFGSMa3** (3ème année, L3) ;
- > **26** réponses concernant les promotions **DFASMa1** (4ème année, M1) ;
- > **25** réponses concernant les promotions **DFASMa2** (5ème année, M2).

Concernant les plannings **annuels**, nous avons pu recueillir ceux de **22 établissements de formation** en sciences maïeutiques.

Enfin, pour les **maquettes de formation**, nous avons eu :

- > **25** réponses concernant les promotions **DFGSMa2** (2ème année, L2) ;
- > **24** réponses concernant les promotions **DFGSMa3** (3ème année, L3) ;
- > **22** réponses concernant les promotions **DFASMa1** (4ème année, M1) ;
- > **20** réponses concernant les promotions **DFASMa2** (5ème année, M2).

De ces réponses, nous en avons alors fait une **description** et une **analyse détaillée** que nous allons vous décrire dans les parties suivantes.

Pour rappel, il existe **33 établissements de formation en sciences maïeutiques en France métropolitaine** et **2** dans les **DOM-TOM**. Toutes les associations de France métropolitaine sont **adhérentes à l'ANESF**.

2. Etat des lieux : Ce qui est proposé dans les instituts de formation et ce que souhaitent les étudiant·e·s

Premier cycle

a. Enseignements théoriques

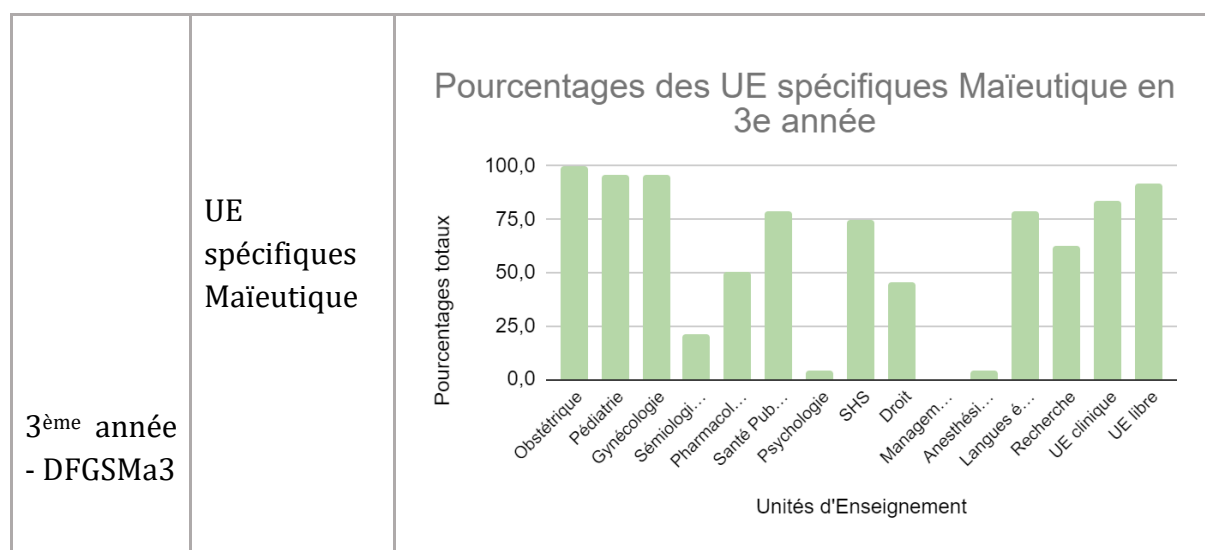
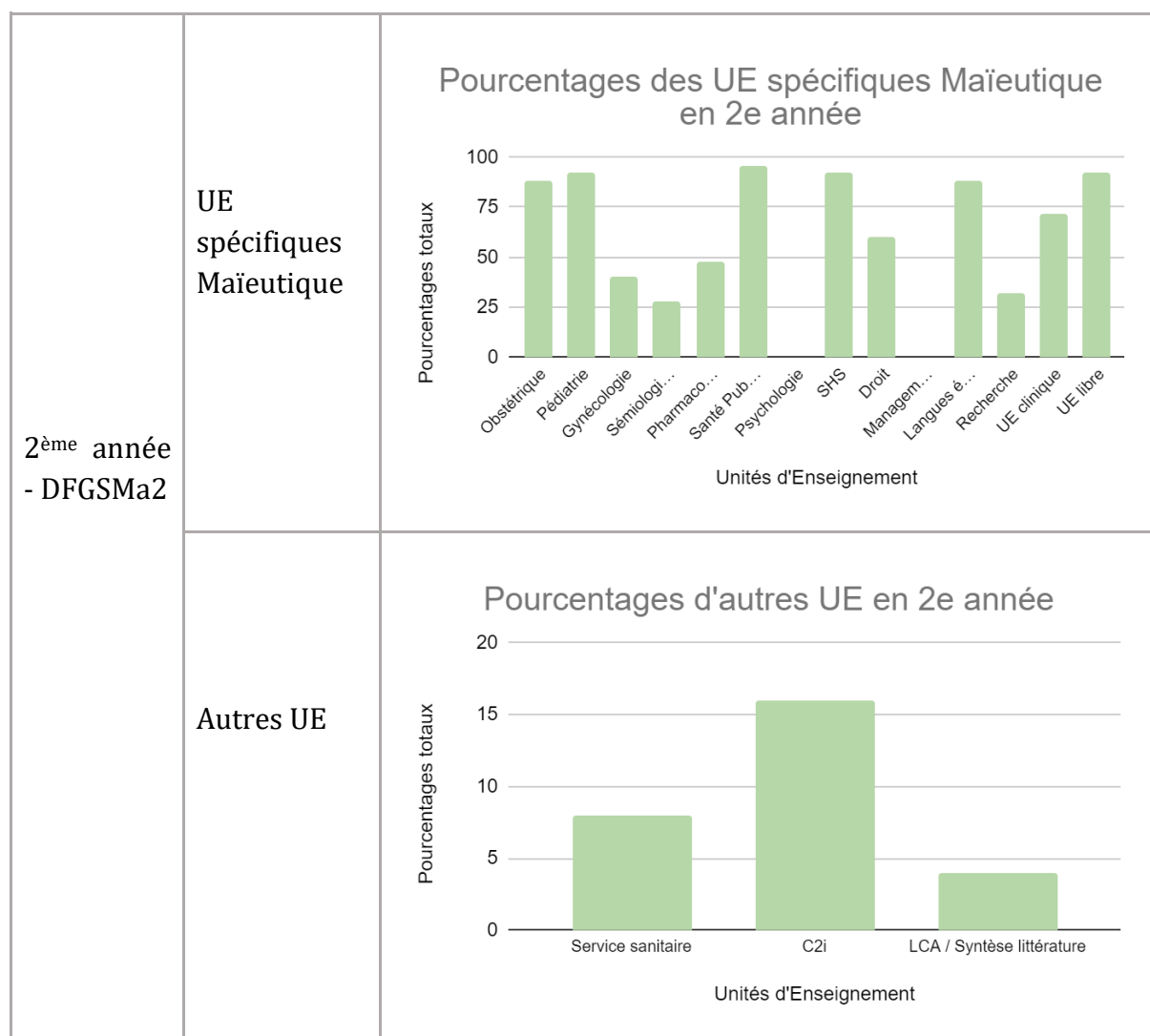
En Maïeutique

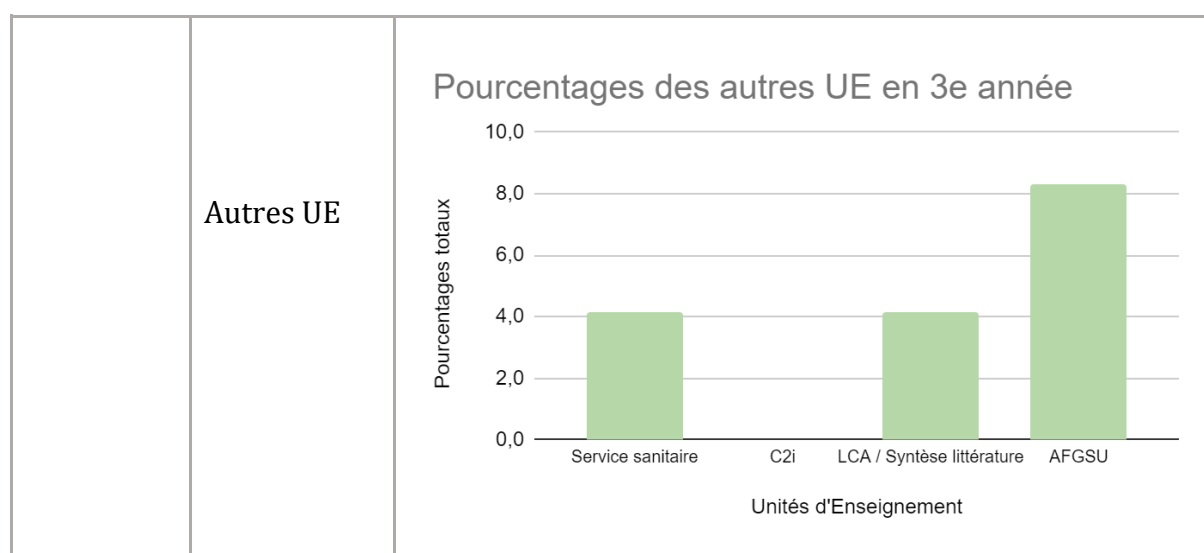
Globalement, durant le premier cycle, l'apport en **enseignements théoriques** est jugé **suffisant** par les ESF. Néanmoins, il ressort que la **deuxième année de licence** est **trop** générale dans les thématiques de cours abordées. Les ESF souhaiteraient aborder de façon plus importante les matières spécifiques de la profession de sage-femme, et ce dès la DFGSMa2 : **obstétrique, pédiatrie et gynécologie**.

Si on regarde ces matières-là sur les 25 réponses récoltées en 2ème année, 88% des établissements abordent l'obstétrique, 92% la pédiatrie et seulement 40% la gynécologie. Concernant la 3ème année, sur les 24 réponses, 100% des établissements abordent l'obstétrique, 95.8% la pédiatrie et 95.8% la gynécologie. Plus on avance dans le cursus, plus ces UE sont abordées et plus le volume horaire accordé est important. **Ces matières représentent donc une partie importante et primordiale du programme de formation.**

Cependant, dans les premières années d'études on remarque que les étudiant.e.s ont beaucoup d'UE à chaque semestre avec des quantités horaires plus importantes pour les UE mutualisées et générales que pour les UE spécifiques à la profession. En effet, comme exemple en 2ème année, l'UE Tissu sanguin - Immunologie - Hématologie est retrouvée dans 100% des établissements ou encore l'UE Agents infectieux dans 88% des cas ; en 3e année, l'UE Cardiologie se retrouve dans 8.3% des établissements ou l'UE Génétique dans 37.5% des cas.

Voici des graphiques décrivant les pourcentages des UE spécifiques Maïeutique et autres UE retrouvées en 2ème et 3ème année.





Vous trouverez les tableaux avec la répartition des UE au semestre 1 et 2 en 2^{ème} et 3^{ème} année et les pourcentages en Annexe 1. Vous trouverez également les tableaux des UE à l'année ayant permis de faire les graphiques au-dessus en Annexe 2.

UE mutualisées

Parmi tou·te·s les ESF interrogé·e·s, **89,5% ont eu durant le 1^{er} cycle des enseignements mutualisés** avec d'autres filières (notamment la filière médecine). Parmi ces enseignements, nous pouvons citer par exemple : sémiologie générale, génétique, ophtalmologie, orthopédie... Au total, 28 enseignements minimum ont été mutualisés avec d'autres filières dans les établissements de formation en sciences maïeutiques

De façon globale, ces enseignements ont été jugés comme étant :

- > **Inadaptés** à la formation de sage-femme ;
- > De **bonne qualité** néanmoins ;
- > Mais **trop conséquents**.

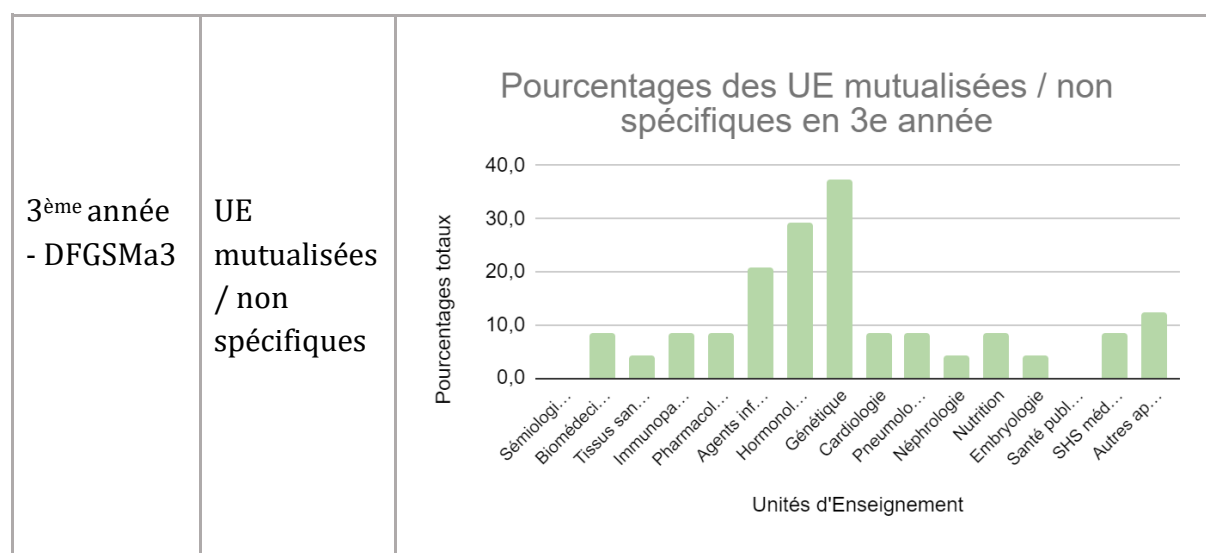
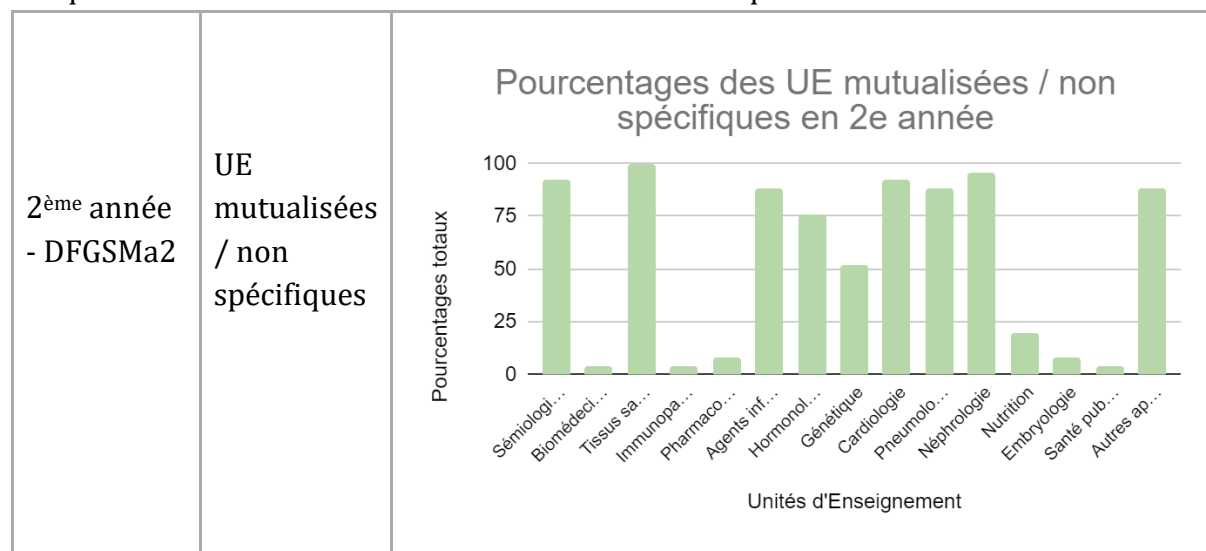
En effet lorsque l'on reprend les tableaux d'analyse, **beaucoup d'UE mutualisées** sont retrouvées dans les établissements, que ce soit en 2^{ème} ou en 3^{ème} année. Par exemple, l'UE Sémiologie Médicale est présente dans 92% des établissements, l'UE Hormonologie - Reproduction dans 76% des cas ou encore l'UE Néphrologie dans 96% des cas en 2^{ème} année. Pour les 3^{ème} année, l'UE Agents infectieux se retrouve dans 20.8% des cas ou aussi l'UE Nutrition et SHS médicale qui sont présentent dans 8.3% des cas. **Leur présence décroît en 3^{ème} année mais reste cependant importante.** Le principal reproche fait sur ces UE étant leur caractère trop général et non adapté à la filière Maïeutique, la qualité des cours n'étant pas remise en question.

Par ailleurs, nous observons une **organisation disparate des UE mutualisées**. En effet certains établissements ont fait le choix de les concentrer sur un seul semestre en 2^{ème} année et de n'aborder aucune UE Maïeutique ; d'autres établissements mutualisent

certaines UE seulement en 2e année tandis que d'autres répartissent les UE mutualisées en 2e et 3e année, concomitant avec les UE Maïeutiques.

Un autre élément de **différence** est le **volume horaire sur les UE mutualisées**. Dans certaines structures de formation, ces UE sont mutualisées certes mais adaptées aux connaissances et au métier de sage-femme tandis que dans d'autres, l'intégralité de l'UE est mutualisée ce qui fait une quantité de cours assez imposante, **parfois au détriment des UE spécifiques sages-femmes**.

Voici les différentes UE mutualisées / non spécifiques et leurs pourcentages évoqués durant la 2e et la 3e année du cursus Maïeutique.

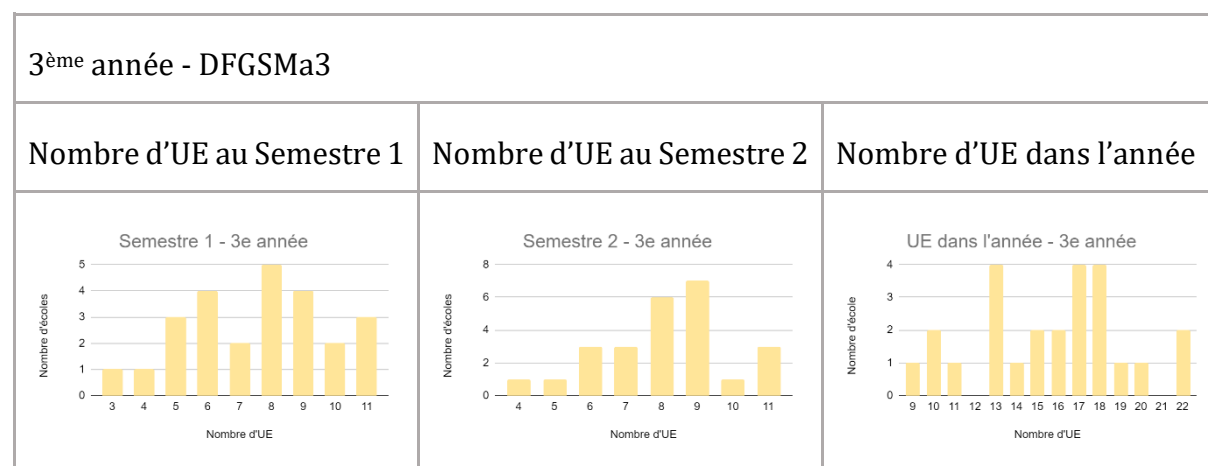
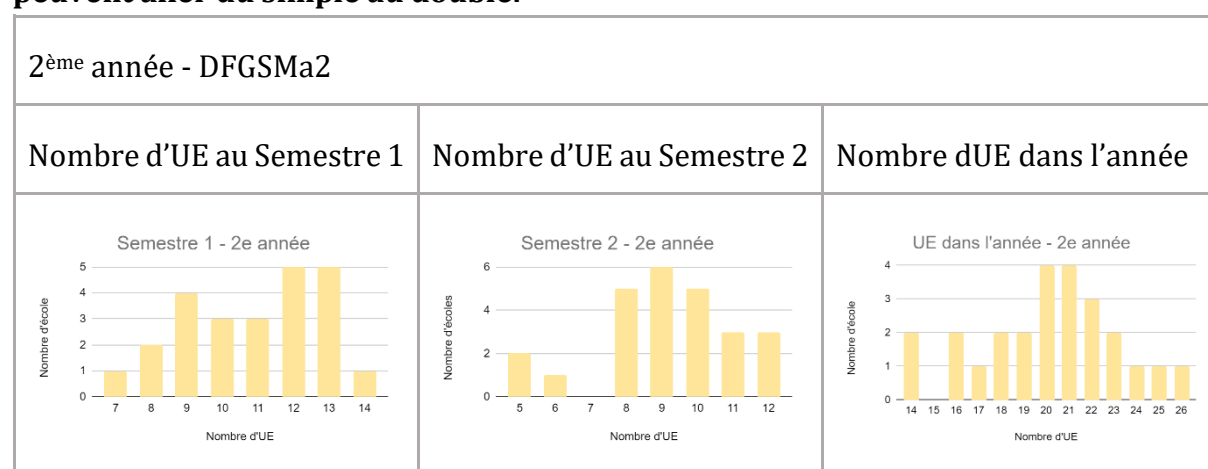


Vous trouverez les tableaux avec la répartition des UE au semestre 1 et 2 en 2^{ème} et 3^{ème} année en Annexe 1. Vous trouverez également les tableaux des UE à l'année ayant permis de faire les graphiques au-dessus en Annexe 2.

Synthèse sur les UE Maïeutiques et les UE mutualisées

Globalement, chaque établissement de formation aborde toutes les thématiques inscrites dans les Arrêtés de notre formation. Cependant, **l'organisation n'est pas harmonisée au national** et chaque établissement de formation décide de comment il va suivre les Arrêtés. Au vu de ces différences, tou·te·s les étudiant·e·s sages-femmes ne se retrouvent pas avec les mêmes compétences à la fin du Premier Cycle de leur formation, cela étant aussi lié aux différences observées dans les lieux de stage proposés par chaque établissement.

Pour appuyer nos propos, voici 3 graphiques montrant le nombre d'UE par semestre et par année en DFGSMa2 et DFGSMa3. **Les différences de quantité d'UE peuvent aller du simple au double.**



Proposition 1 : Le Conseil d'Administration de l'ANESF demande une **adaptation de la mutualisation des matières avec les autres filières**, afin que les cours soient adaptés aux étudiant·e·s sages-femmes.

Proposition 2 : Le Conseil d'Administration de l'ANESF demande que le **volume des cours de la 2^{ème} année de licence soit diminué**, notamment en réduisant le volume des cours mutualisés avec d'autres filières et des cours généraux (exemple : physiologie et pathologie neurologique). Cette demande permettrait d'accéder à un autre souhait : **augmenter le nombre de stages en 2^{ème} année de licence et aborder plus tôt les matières principales** (obstétrique, gynécologie et pédiatrie).

Proposition 3 : Le Conseil d'Administration de l'ANESF demande une révision de la politique des **cours obligatoires** et du **système de notation** durant le 1^{er} cycle.

b. Simulation basse fidélité

Concernant les simulations basse fidélité, les ESF ressentent le **besoin d'avoir davantage d'entraînements pratiques par ce biais**, et ce avec un **matériel adapté** afin de se rapprocher le plus possible des conditions d'utilisation réelles. Les ESF évoquent ce besoin dans les situations suivantes :

- > **Soins infirmiers** : prise de sang, pose de cathéter, sondage urinaire...
- > **Réanimation néonatale**
- > **Toucher vaginal**
- > Rôle de l'ESF de licence dans les **situations d'urgence** : hémorragie de la délivrance, césarienne code rouge...

c. Simulation haute fidélité

En ce qui concerne les simulations haute fidélité, les ESF ressentent également le besoin de profiter de ce mode d'entraînement **dès la licence**. Les simulations haute fidélité durant le 1^{er} cycle auraient pour objectif premier de permettre aux ESF de 2^{ème} et 3^{ème} année d'adopter une **posture en adéquation** avec leur niveau de formation lors des **situations d'urgence**.

Bien que le premier cycle soit officiellement un cycle qui se focalise sur la physiologie, il n'est pas possible d'éviter complètement la confrontation avec la **pathologie** en stages. Ainsi, afin que les ESF ne soient pas complètement mis.es à l'écart lors de ces situations, et qu'ils·elles puissent **aider** et **poursuivre le suivi** (même en partie) d'une patiente même si celle-ci passe d'un contexte physiologique à un contexte pathologique, des simulations haute fidélité adaptées seraient souhaitables.

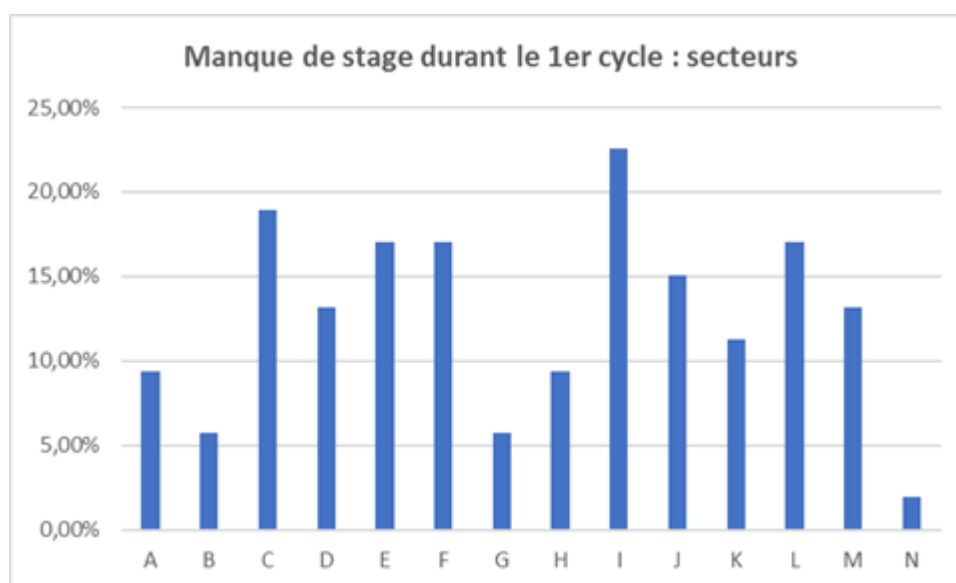
De plus, ce mode d'entraînement permettrait de varier les supports et outils d'apprentissage permettant donc une meilleure acquisition des connaissances et une meilleure concrétisation de la théorie.

Proposition 4 : Le Conseil d'Administration de l'ANESF demande d'avoir plus d'enseignements de simulation avec un matériel adapté durant le 1er cycle, de travaux pratiques, de travaux dirigés, un enchaînement logique entre les cours et les TP de même qu'un accès en illimité aux salles de TP ainsi que plus d'exercices sur des dossiers de patientes et de mises en situation. Certain·e·s ESF font remonter à travers cette enquête un manque de budget au sein de leurs structures de formation pour les simulations les obligeant à s'entraîner avec un matériel inadéquat.

d. La formation pratique

Les ESF jugent avoir **manqué de stages** durant le 1^{er} cycle. **Tous les secteurs** ont été cités par ces dernier·ère·s, mais les cinq secteurs qui ont été les **plus mentionnés** sont :

- > Consultations de gynécologie ;
- > Aide médicale à la procréation ;
- > Urgences gynécologiques ;
- > Bloc obstétrical ;
- > Stage en libéral.

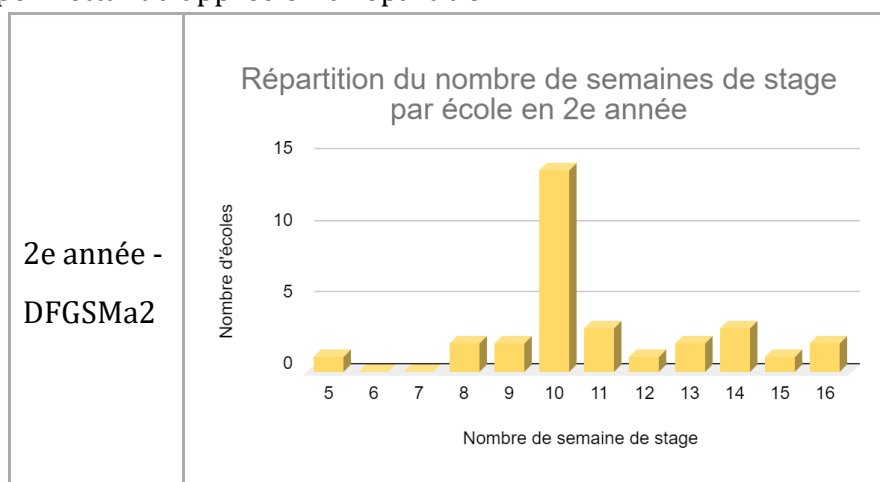


*A : Grossesse à haut risque**F : Bloc obstétrical**J : Planning Familial**B : Consultations prénatales**G : Postnatal – suites de naissance**K : Orthogénie**C : Aide médicale à la procréation**H : Postnatal – réanimation néonatale**L : Libéral**D : Diagnostic anténatal**I : Consultations de gynécologie**M : Protection maternelle et infantile**E : Urgences gynécologique**N : Autres (Il a été cité dans "Autres" : Stage infirmier)*

Concernant le recueil des informations auprès des administrateurs·rices de l'ANESF, les lieux de stage qui se retrouvent quasiment dans tous les établissements en **2ème année** sont le **stage infirmier** réalisé dans un service faisant partie ou ne faisant pas partie de la sphère gynéco-obstétrique dans 93.5% des établissements, le **stage en salle de naissance** dans le CHU de référence dans 83.9% des établissements et le **stage en suites de couches** dans le CHU de référence dans 93.5% des cas. On retrouve d'autres lieux de stage mais moins présents comme le stage en libéral (6.5%) ou le stage en consultations pré-natales (3.2%). On remarque également que certains établissements proposent à leurs étudiant·e·s d'effectuer un stage en salle de naissance (3.2%) ou suites de couches (9.7%) **dans un autre centre que le CHU de référence.**

Également, les stages en salle de naissance et en suites de couches étant les plus présents, nous nous sommes demandé si les établissements proposaient un des deux lieux de stage ou les deux lieux de stage, et parmi les réponses que nous avons recueillies, **ceci est assez varié.** En effet, 3.2% des établissements ne proposent que le stage en salle de naissance, 9.7% des établissements ne proposent que le stage en suites de couches et **87.1% ne proposent les deux lieux de stage. La diversité des lieux de stage proposés est présente dès la 2ème année d'étude mais n'est pas la plus marquée ici.**

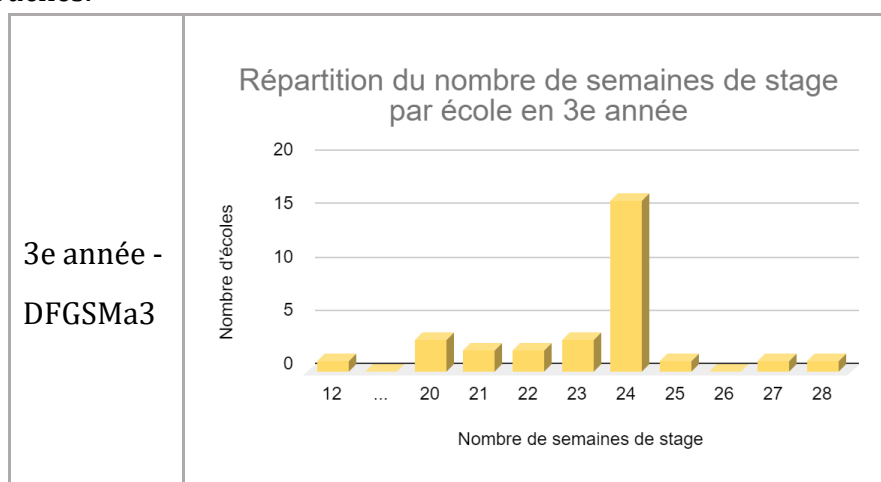
Une **grande différence** que l'on peut remarquer cependant, concerne le **nombre de semaines consacrées au stage** durant la 2ème année. En effet, cela va de 5 semaines de stage dans certains établissements contre 16 semaines dans d'autres. Voici un graphique permettant d'apprécier la répartition.



Si l'on remarque une grande diversité dans le nombre de semaines par an consacrées aux stages, on observe aussi une **différence dans le nombre de semaines dans les différents services**. En effet, concernant la salle de naissance cela peut varier de 1 à 6 semaines de stage ou encore pour les suites de couches qui varient de 2 à 8 semaines de stage. **Tout cela traduit bien la disparité de la formation entre les structures de formation.**

Vous trouverez les tableaux avec les différents lieux de stage proposés en 2^{ème} année en Annexe 3 et 4.

Pour ce qui concerne les lieux de stage **en 3^e année**, les **constats sont quasiment les mêmes**. On observe aussi une grande différence dans le nombre de semaines consacrées aux stages dans l'année et le nombre de semaines dans les différents services. En effet, pour le service de salle de naissance, le stage peut durer de 3 à 12 semaines en fonction des établissements de formations ou encore de 2 à 8 semaines pour le service de suites de couches.



Les établissements proposent des **lieux de stage plus diversifiés**, les étudiant·e·s peuvent donc commencer à voir plusieurs facettes du métier de sage-femme. Les **stages en salle de naissance et en suites de couches** sont bien évidemment ceux proposés **dans tous les établissements de formation** mais on retrouve aussi des stages au bloc opératoire (bloc gynéco-obstétrical ou autre), en échographie, en néonatalogie, en libéral, en PMI...

On constate également que certains établissements de formation ne proposent des stages en salle de naissance que dans le CHU de référence (56.7%), d'autres proposent ces stages aux CHU de référence et dans un autre centre (40.0%) et d'autres encore laissent le choix à leurs étudiant·e·s d'effectuer leur stage dans le CHU de référence ou dans un autre centre (3.3%). Tout cela montre **encore les différences inter-établissements**.

Vous trouverez les tableaux avec les différents lieux de stage proposés en 3^{ème} année en Annexe 3 et 4.

Deuxième cycle

a. Enseignements théoriques - UE spécifiques Maïeutique

Dans tous les instituts de formation nous ayant répondu, aucun ne présente des UE mutualisées / non spécifiques durant le 2ème cycle. **Seuls les UE spécifiques Maïeutique sont présents.**

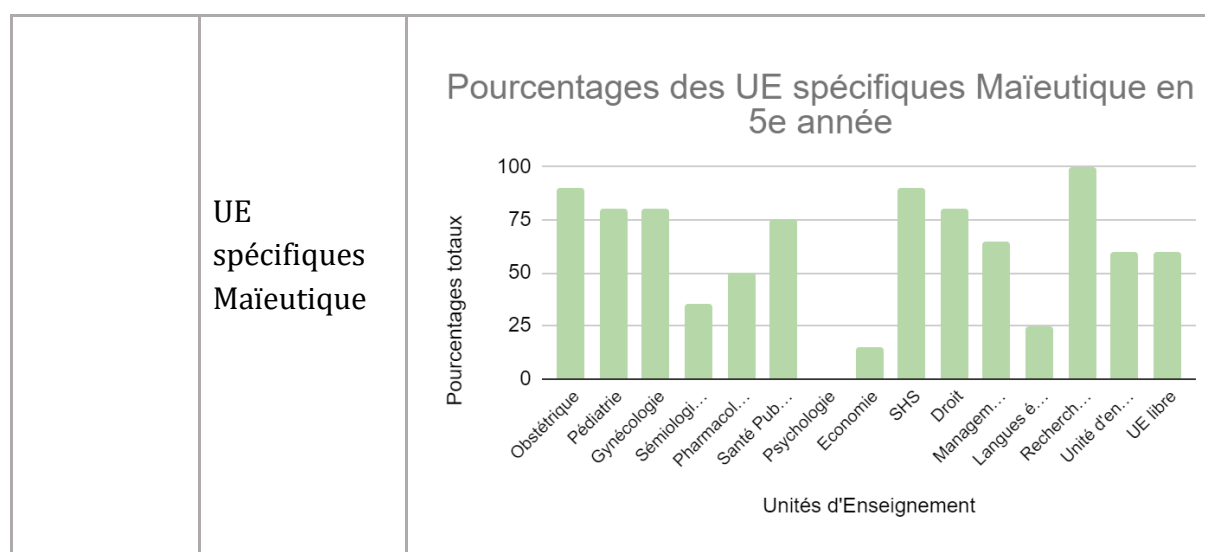
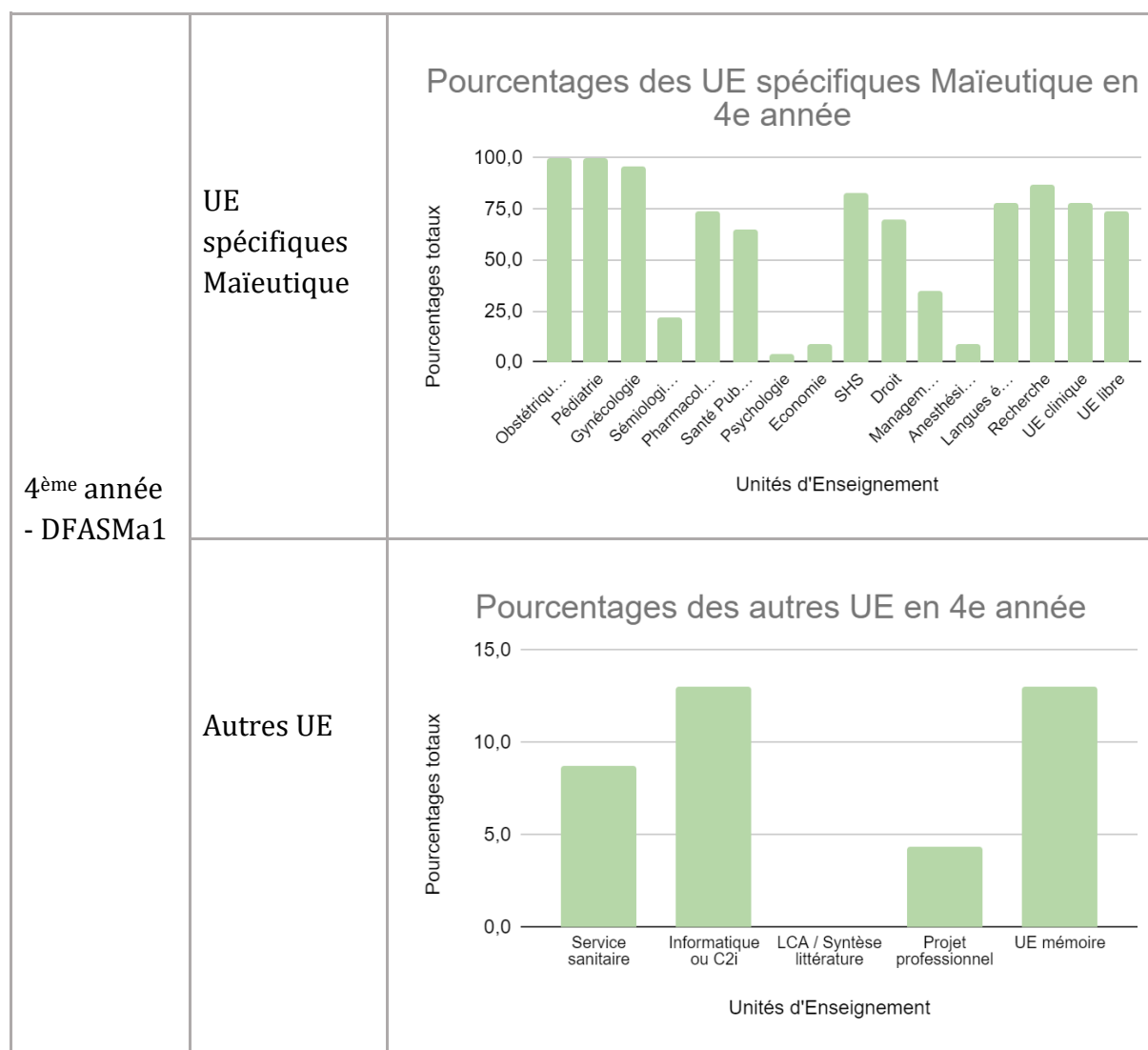
Concernant les principales matières liées à la Maïeutique, nous parlons là de **l'Obstétrique, la Pédiatrie et la Gynécologie**, elles sont retrouvées en grande quantité dans la quasi-totalité des instituts de formation en 4ème et 5ème année d'étude. Comme on peut le voir sur les graphiques en dessous, nous les retrouvons respectivement dans 100%, 100% et 95.7% des établissements en 4ème année et dans 90%, 80% et 80% des cas en 5ème année. Les **volumes horaires sont également plus conséquents**, les **pathologies spécifiques à la maïeutique** sont abordées à la suite de la physiologie vue durant le 1er cycle.

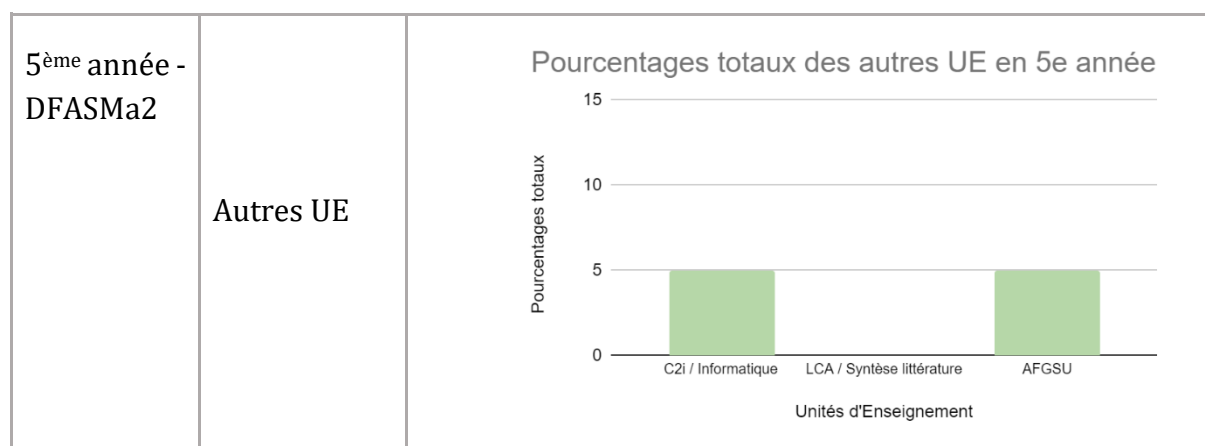
D'autres matières tout aussi importantes sont également retrouvées comme la **Pharmacologie**, les **SHS** ou le **Droit**. On voit aussi que la part de l'**UE Recherche** est de plus en plus présente au fur et à mesure des années d'étude, en lien bien évidemment avec le rendu du Mémoire de fin d'étude permettant l'obtention du Diplôme d'Etat.

Certaines UE sont cependant peu retrouvées comme la sémiologie, la psychologie ou l'économie. On peut tout de même ajouter que dans certains instituts de formation, certaines UE regroupent plusieurs matières comme SHS - Droit - Santé Publique - Économie. Les cours sont donc dispensés mais non détaillés dans les réponses que nous avons eues.

Les **Langues Étrangères** ont également une place importante dans le programme principalement en 3ème année et en 4ème année. Celle majoritairement retrouvée est l'Anglais.

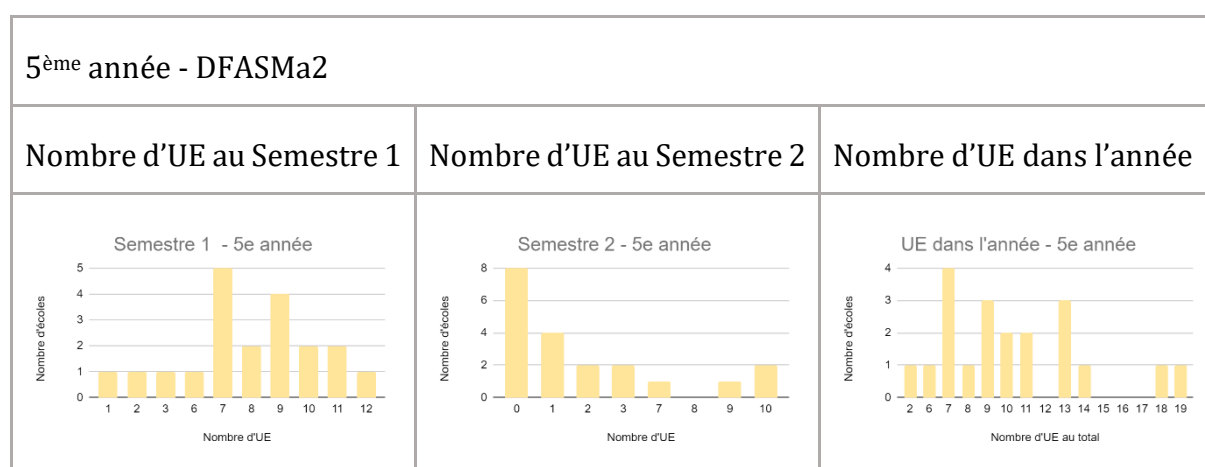
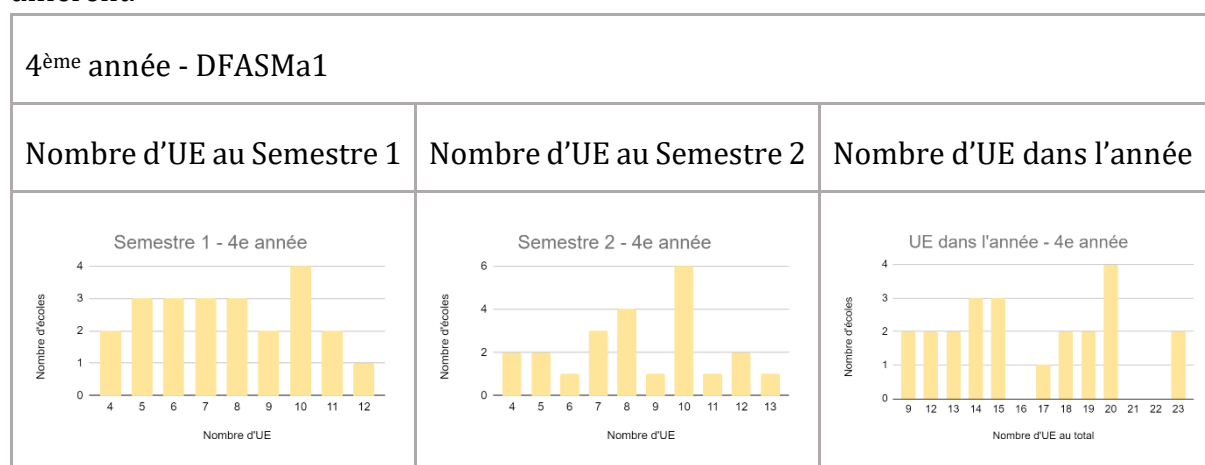
L'**UE clinique** garde une part très importante durant chaque année, que ce soit au 1er comme au 2ème cycle.





Vous trouverez les tableaux avec la répartition des UE au semestre 1 et 2 en 4^{ème} et 5^{ème} année en Annexe 1. Vous trouverez également les tableaux des UE à l'année ayant permis de faire les graphiques au-dessus en Annexe 2.

Concernant la **quantité des UE** pour chaque semestre et durant une année, cela reste **très disparate entre chaque institut de formation**. En effet en 4^{ème} année, le nombre d'UE varie de 9 à 23 et en 5e année, le nombre varie de 2 à 19 UE ce qui est très différent.



Cependant, nos interprétations ne peuvent pas aller plus loin, principalement dans l'exploration des cours abordés. En effet, nous demandions aux administrateurs·rices de l'ANESF de nous informer sur les UE abordées chaque année et non sur les thématiques des cours.

En plus de cette analyse, les réponses suivantes nous ont été renseignées par les questionnaires distribués lors des groupes de travail. Globalement ce qui ressort durant le 2^{ème} cycle, est **l'apport en enseignements théoriques jugé suffisant** par les ESF. Néanmoins, ces dernier·e·s souhaiteraient que l'enseignement soit **renforcé** sur de nombreuses thématiques :

- > **Suivi réalisé par les sages-femmes libérales, rééducation périnéale ;**
- > **Pathologies psychiatriques : baby blues, dépression du post partum... ;**
- > **Sexologie ;**
- > **Réanimation néonatale ;**
- > **Aide médicale à la procréation ;**
- > **Contraception ;**
- > **Gynécologie ;**
- > **Violences gynécologiques.**

Proposition 5 : Le Conseil d'Administration de l'ANESF demande que les **notions qui n'intéressent pas directement le champ de compétences des étudiant·e·s sages-femmes prennent moins de place** dans la formation afin d'approfondir et d'améliorer le socle de connaissances indispensables à notre profession. Par exemple, le dépistage d'une maladie pédiatrique doit être développé et acquis par les ESF mais la prise en charge chirurgicale de cette pathologie ne concerne pas le champ de compétences des ESF ni des sages-femmes.

Proposition 6 : Le Conseil d'Administration de l'ANESF demande qu'il **n'y ait plus de redondance de cours.**

Proposition 7 : Le Conseil d'Administration de l'ANESF demande une révision de la politique des **cours obligatoires** et du **système de notation** durant le 2^{ème} cycle.

b. Simulation basse fidélité

Concernant les simulations basse fidélité, les ESF jugent **en avoir suffisamment durant le 2^{ème} cycle**. Néanmoins, ils·elles proposent d'autres thèmes qui pourraient être abordés lors de ces entraînements :

> **Sutures périnéales** (il serait judicieux selon les ESF de revoir quelques techniques en M1 puisque la pratique des sutures en stage s'effectue plus en M1 que durant le 1^{er} cycle, cycle durant lequel a lieu le plus souvent la simulation basse fidélité dédiée aux sutures périnéales) ;

> **pH et lactates au scalp ;**

> **Pose de tocométrie interne.**

c. Simulation haute fidélité

En ce qui concerne les simulations haute fidélité, les ESF jugent **ne pas en avoir assez durant le 2^{ème} cycle**. Ils·Elles souhaiteraient en avoir plus et notamment pour les thématiques suivantes :

> **Gestion de l'Hémorragie du Post-Partum Immédiat ;**

> **Réanimation néonatale ;**

> **Dystocie des épaules.**

Proposition 8 : Le Conseil d'Administration de l'ANESF demande d'avoir plus **d'enseignements de simulation avec un matériel adapté durant le 2^{ème} cycle**, de travaux pratiques, de travaux dirigés, un enchaînement logique entre les cours et les TP de même qu'un accès en illimité aux salles de TP. Ainsi que plus d'exercices sur des dossiers de patientes et de mises en situation. Certain·e·s ESF font remonter à travers cette enquête un manque de budget au sein de leurs établissements pour les simulations les obligeant à s'entraîner avec un matériel inadéquat.

d. La formation pratique

Les ESF jugent **avoir manqué de stages durant le 2^{ème} cycle**. Tous les secteurs ont été cités par les ESF mais les **cinq** qui ont été les plus mentionnés sont :

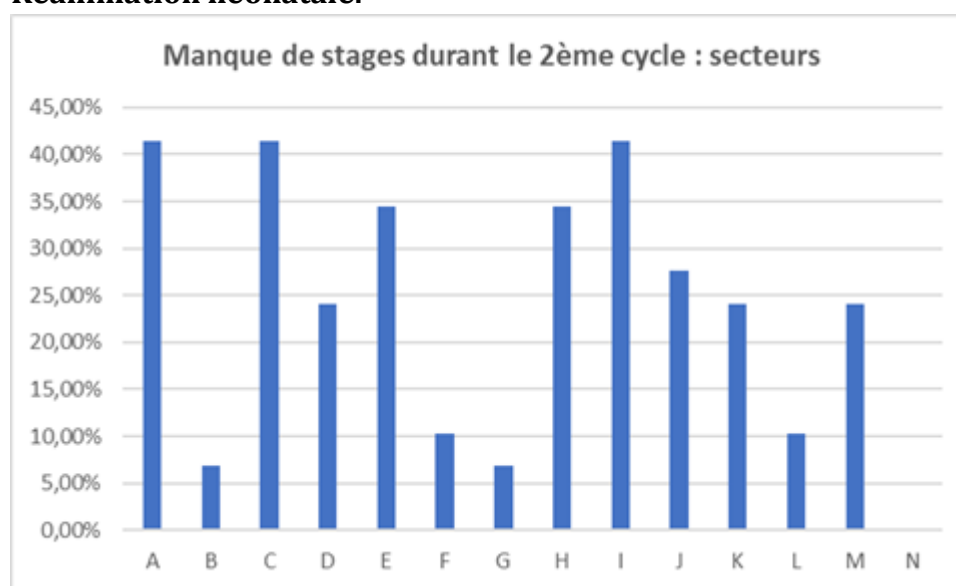
> **Grossesses à haut risque ;**

> **Consultations de gynécologie ;**

> **Aide médicale à la procréation ;**

> Diagnostic anténatal ;

> Réanimation néonatale.



A : Grossesse à haut risque

F : Bloc obstétrical

J : Planning Familial

B : Consultations prénatales

G : Postnatal – suites de naissance

K : Orthogénie

C : Aide médicale à la procréation

H : Postnatal – réanimation néonatale

L : Libéral

D : Diagnostic anténatal

I : Consultations de gynécologie

M : Protection maternelle et infantile

E : Urgences gynécologique

N : Autres

Après analyse des réponses, nous pouvons dire que **tous les instituts de formation proposent des stages en salle de naissance et en suites de couches en 5ème année**. Pour ce qui est de la 4ème année, certains établissements ont fait le choix de ne pas proposer le stage en suites de couches.

En effet, durant la 4ème année, 80.8% des instituts de formation mettent en place des stages en salle de naissance et en suites de couches. Alors que d'autres établissements ne proposent pas de stage en suites de couches. Cela veut dire que pendant 2 ans, les étudiant·e·s ne vont pas sur ces lieux de stage. Cela ne paraît pas en accord avec la répartition des sages-femmes sur les différents lieux d'exercice. Effectivement 68% des sages-femmes du territoire français travaillent en établissements de santé publics ou privés donc une grande partie travaille en service de suites de couches (Source : Site internet du Ministère des solidarités et de la santé).

Concernant le stage en salle de naissance, dans la plupart des institutions (65.4%), ce stage se fait dans le CHU de référence. D'autres établissements (3.8%), laissent le choix aux étudiant·e·s entre effectuer ce stage au CHU de référence ou dans un autre centre. Et enfin dans certains établissements (30.8%), les ESF effectuent plusieurs périodes de ce

stage permettant d'aller dans le CHU de référence et dans un autre centre. **Le choix laissé à l'étudiant ou non et le terrain de stage est également disparate d'un établissement à un autre.**

Un des autres services le plus représenté est **la GHR** qui se retrouve dans 80.8% des établissements en 4ème année et à 24% en 5ème année. Certains établissements font le choix de mettre en place ce stage en 4ème année, d'autres en 5ème année, ce qui diffère peu. Cependant le nombre de semaine sur ce lieu de stage diffère et peut aller de 1 à 5 semaines. **Il paraît toutefois nécessaire de pouvoir rester plusieurs semaines dans ce service à cause de la multitude de pathologies à prendre en charge ainsi que les conduites à tenir à connaître avec parfois des urgences à gérer.**

Pour ce qui concerne les 4 autres secteurs mentionnés par les ESF, le manque ressenti est très certainement lié au fait que, pour des questions d'organisation et de place dans les services, les structures de formation ont fait les **choix de grouper plusieurs lieux de stage et de ne former qu'un seul groupe** comme :

> Réanimation pédiatrique - SI pédiatrique - Urgence pédiatrique - Chirurgie pédiatrique ;

> PMA - DPN - PMI - Hospitalisation à domicile ;

> Consultations obstétriques - Consultations gynécologiques - Hôpital de Jour - Planning familial.

Ceci a pour conséquence le fait que l'étudiant·e n'effectuera qu'un de ces lieux de stage parmi ceux du même groupe, au détriment des autres services. **Certains établissements de formation pallient ce problème** en proposant le même groupe de stage à plusieurs périodes mais pas le même service ou sinon en proposant des périodes de "stages optionnels" où l'étudiant·e indique dans quel service il·elle veut effectuer son stage.

Beaucoup **d'autres stages sont plus ou moins proposés** dans les établissements de formation comme un stage en échographie (26.9% en M1 et 4% en M2), en libéral (38.5% en M1 et 24% en M2), au bloc chirurgical gynéco-obstétrical (3.8% en M1 et 12% en M2), au SMUR / SAMU (7.7% en M1 et 8% en M2), ou en orthogénie (15.4% en M1).

Pour ce qui concerne le **stage pré-professionnel de 5ème année**, chaque établissement de formation s'organise comme il le souhaite. Les **périodes de stage peuvent aller de 20 semaines à 33 semaines** (en prenant en compte que dans certains établissements de formation il n'y a que le stage pré-professionnel durant cette année alors que dans d'autres il y a le stage pré-professionnel et d'autres stages dans l'année). Leur **répartition dans l'année** est également différente, certain·e·s ESF font leur stage au 1er semestre, d'autres au 2e ou d'autre encore réparti dans l'année en plusieurs période.

De plus, les lieux de stage et les choix laissés aux étudiant·e·s diffèrent beaucoup. En effet certains instituts de formation vont laisser le choix des services dans lesquels les ESF veulent aller mais n'auront pas le choix sur l'endroit où le stage sera fait ; dans d'autres instituts le choix sera sur l'endroit du stage mais pas les services ; d'autres encore auront le choix pour les deux ; et certains n'auront aucun choix, l'endroit et les services leur seront imposés. Il serait nécessaire de **pouvoir harmoniser ce stage au national** afin que chaque ESF en France puisse avoir les **mêmes possibilités de choix et d'apprentissage**.

Voici deux graphiques présentant l'étendue du nombre de semaines de stage proposé durant la 4^{ème} et la 5^{ème} année.



Vous trouverez les différents tableaux sur les lieux de stage et l'étude de la période pour les 4^{èmes} et les 5^{èmes} années en Annexe 3 et 4.

Proposition 9 : Le Conseil d'Administration de l'ANESF demande à lancer une réflexion concernant l'ajout d'une année supplémentaire d'études.

En général

a. Répartition du planning annuel

L'analyse des plannings annuels s'est faite en comptabilisant le nombre de semaines de cours, de stage, de congés, de révisions / examens et de temps de travail personnel.

La quasi-totalité des établissements de formation commencent l'année sur les semaines 34, 35, 36, et 37 de l'année calendaire, **soit fin août ou début septembre**.

En analyse globale, on remarque que le **nombre de semaines de cours décroît** au fil des années d'étude, contrairement au **nombre de semaines de stages qui augmente**.

La part des enseignements théoriques		
Promotions	Pourcentages minimum retrouvés	Pourcentages maximum retrouvés
2e année - DFGSMa2	36.5%	61.5%
3e année - DFGSMa3	19.2%	42.3%
4e année - DFASMa1	21.1%	38.5%
5e année - DFASMa2	11.6%	28.6%

La part de la formation pratique		
Promotions	Pourcentages minimum retrouvés	Pourcentages maximum retrouvés
2 ^{ème} année - DFGSMa2	9.6%	28.8%
3 ^{ème} année - DFGSMa3	26.9%	51.9%
4 ^{ème} année - DFASMa1	38.5%	59.6%
5 ^{ème} année - DFASMa2	57.1%	74.4%

Également, dans la grande majorité, le **nombre de semaines de congés** diminue plus on avance dans les études.

La part des semaines de congés		
Promotions	Pourcentages minimum retrouvés	Pourcentages maximum retrouvés
2 ^{ème} année - DFGSMa2	15.4%	30.8%
3 ^{ème} année - DFGSMa3	11.5%	30.8%
4 ^{ème} année - DFASMa1	9.6%	23.1%
5 ^{ème} année - DFASMa2	6.8%	11.6%

Le **nombre de semaines de temps de travail personnel** est quant à lui assez disparate entre les instituts de formation et entre les promotions.

La part des temps de travail personnel		
Promotions	Pourcentages minimum retrouvés	Pourcentages maximum retrouvés
2 ^{ème} année - DFGSMa2	0%	13.5%
3 ^{ème} année - DFGSMa3	0%	9.6%
4 ^{ème} année - DFASMa1	0%	13.5%
5 ^{ème} année - DFASMa2	0%	9.3%

Concernant les **semaines de révisions / examens**, chaque établissement les place à divers moments dans l'année : pendant le premier semestre, avant ou après les vacances de Noël, pendant le deuxième semestre ou à la fin de l'année scolaire. Le nombre de semaines consacré aux révisions / partiels est similaire de la 2^{ème} à la 5^{ème} année d'étude.

La part des semaines de révisions / examens		
Promotions	Pourcentages minimum retrouvés	Pourcentages maximum retrouvés
2 ^{ème} année - DFGSMa2	3.8%	13.5%
3 ^{ème} année - DFGSMa3	3.8%	11.5%
4 ^{ème} année - DFASMa1	1.9%	9.6%
5 ^{ème} année - DFASMa2	2.3%	11.9%

Pour ce qui concerne la **promotion des dernières années**, la totalité des établissements de formation clôturent le cursus sur les semaines 26, 27, et 28 de l'année calendaire soit **fin juin ou début juillet**. On peut alors remarquer que les étudiant·e·s diplômé·e·s début ou mi-juillet présentent moins de chance d'être embauché·e·s pour la période d'été juillet / août que leurs collègues diplômé·e·s fin juin car ils ne sont pas disponibles et n'ont pas non plus le Diplôme ni l'autorisation d'exercer.

Proposition 10 : Le Conseil d'Administration de l'ANESF demande que les **cours, les évaluations et les stages soient mieux répartis** afin de favoriser des conditions de révisions optimales (**augmentation du temps de révision**) et une diminution de la fatigue.

Proposition 11 : Le Conseil d'Administration de l'ANESF demande une **augmentation des notions en lien avec les nouvelles compétences** des sages-femmes : gynécologie, orthogénie et planning familial. De plus, ils·elles demandent à avoir plus de formations spécifiques (exemple : consultation de gynécologie chez un·e patient·e LGBTQIA+).

Proposition 12 : Concernant les stages durant l'intégralité du cursus, le Conseil d'Administration de l'ANESF demande une **formation à la pédagogie** donnée aux sages-femmes en **formation continue** pour permettre aux étudiant·e·s d'appréhender plus sereinement leur période en stage. Il serait également intéressant de rajouter des **notions de transmission de savoir durant la formation initiale**.

b. Séparation physiologie et pathologie

Les ESF sont **partagé·e·s** en ce qui concerne la **pertinence de la séparation physiologie et pathologie** entre le **1^{er}** et le **2^{ème}** cycle. Les idées principales qui ressortent sont :

> Il paraît évident qu'il faille **maîtriser la physiologie avant d'aborder la pathologie**, comprendre les mécanismes normaux avant d'appréhender les mécanismes anormaux.

> Néanmoins, la **séparation** entre la physiologie et la pathologie **n'est que théorique**, puisqu'en stage de 1^{er} cycle il est finalement très difficile de n'être confronté·e qu'à des situations physiologiques (exemple : travail eutocique, phase d'expulsion eutocique mais hémorragie du post partum immédiat).

> Cette séparation en **3^{ème} année de licence** ne permet **pas** aux ESF de **progresser en stages** sur la dernière partie de l'année universitaire où la majorité des ESF se sentent à l'aise avec les situations physiologiques et aimeraient commencer à prendre en charge certaines situations pathologiques où la sage-femme est le professionnel de santé en premier concerné (hémorragie du post partum immédiat, hypertonie utérine, césarienne code rouge...).

> La **transition** de la 3^{ème} année de licence à la 1^{ère} année de master est **quasiment inexistante** : passage d'une année où il n'est enseigné quasiment aucune notion de pathologie et où celles-ci sont, malgré tout, abordées en stage à une année qui se concentre sur l'acquisition des mécanismes pathologiques et où il est attendu en stage une maîtrise de ceux-ci et ce dès les premiers mois de la première année de master.

> La **physiologie** n'est quasiment **plus abordée en master**, les ESF se focalisent sur les aspects pathologiques, en oubliant presque que dans la majorité des cas tout se passe bien. Il faut continuer à accompagner ces suivis physiologiques, à ne pas trop les « médicaliser », la sage-femme ayant avant tout compétence à gérer la physiologie et à dépister la pathologie, ne la prenant en charge que dans les situations d'urgence.

Ainsi, il faudrait revoir cette séparation et faire en sorte que celle-ci ne soit **plus aussi stricte**. La physiologie doit être bien évidemment abordée avant la pathologie, mais il semble intéressant d'aborder les **notions de pathologies les plus courantes** dès le **1^{er}** cycle.

c. Etat des connaissances et ressentis à l'obtention du Diplôme d'Etat

Globalement, les ESF ne **pensent pas sortir de leurs études avec un bagage suffisant** pour affronter toutes les situations qu'il est possible de rencontrer lors de la vie professionnelle de sage-femme.

Plusieurs éléments d'explication sont donnés à ce sentiment :

- > **Manque de formation pour gérer les situations d'urgences.**
- > **Les ESF ne rencontrent pas les mêmes situations en stage, donc leur bagage ne sera pas le même.**
- > **Manque de stages dans certains secteurs.**
- > **Manque de connaissances théoriques dans certaines matières, notamment en gynécologie.**
- > **Bagage acquis au fur et à mesure de l'expérience professionnelle.**

Proposition 13 : Le Conseil d'Administration de l'ANESF demande un **accompagnement et une communication renforcés** de la part des référent·e·s pédagogiques et tuteur·ice·s autant en cours qu'en stage et un accompagnement renforcé en ce qui concerne le mémoire de fin d'études.

Proposition 14 : Le Conseil d'Administration de l'ANESF demande un **arrêt de la pression** imposée par les différentes instances : l'établissement de formation de sages-femmes, les terrains de stage et la faculté. Ils/elles souhaitent étudier dans un **climat bienveillant**.

3. Les propositions de l'ANESF

Grâce aux **données collectées** au sein des groupes de travail, l'ANESF a pu en **tirer des propositions** en vue **d'améliorer** la formation des ESF.

> **Proposition 1** : Le Conseil d'Administration de l'ANESF demande une **adaptation de la mutualisation des matières avec les autres filières**, afin que les cours soient adaptés aux étudiant·e·s sages-femmes.

> **Proposition 2** : Le Conseil d'Administration de l'ANESF demande que le **volume des cours de la 2^{ème} année de licence soit diminué**, notamment en réduisant le volume des cours mutualisés avec d'autres filières et des cours généraux (exemple : physiologie et pathologie neurologique). Cette demande permettrait d'accéder à un autre souhait : **augmenter le nombre de stages en 2^{ème} année de licence et aborder plus tôt les matières principales** (obstétrique, gynécologie et pédiatrie).

> **Proposition 3** : Le Conseil d'Administration de l'ANESF demande une révision de la politique des **cours obligatoires** et du **système de notation** durant le 1^{er} cycle.

> **Proposition 4** : Le Conseil d'Administration de l'ANESF demande d'avoir plus **d'enseignements de simulation avec un matériel adapté durant le 1^{er} cycle**, de travaux pratiques, de travaux dirigés, un enchaînement logique entre les cours et les TP de même qu'un accès en illimité aux salles de TP ainsi que plus d'exercices sur des dossiers de patientes et de mises en situation. Certain·e·s ESF font remonter à travers cette enquête un manque de budget au sein de leurs structures de formation pour les simulations les obligeant à s'entraîner avec un matériel inadéquat.

> **Proposition 5** : Le Conseil d'Administration de l'ANESF demande que les **notions qui n'intéressent pas directement le champ de compétences des étudiant·e·s sages-femmes prennent moins de place** dans la formation afin d'approfondir et d'améliorer le socle de connaissances indispensables à notre profession. Par exemple, le dépistage d'une maladie pédiatrique doit être développé et acquis par les ESF mais la prise en charge chirurgicale de cette pathologie ne concerne pas le champ de compétences des ESF ni des sages-femmes.

> **Proposition 6** : Le Conseil d'Administration de l'ANESF demande qu'il **n'y ait plus de redondance de cours**.

> **Proposition 7** : Le CA de l'ANESF demande une révision de la politique des **cours obligatoires** et du **système de notation** durant le 2^{ème} cycle.

> **Proposition 8** : Le CA de l'ANESF demande d'avoir plus **d'enseignements de simulation avec un matériel adapté durant le 2^{ème} cycle**, de travaux pratiques, de travaux dirigés, un enchaînement logique entre les cours et les TP de même qu'un accès en illimité aux salles de TP. Ainsi que plus d'exercices sur des dossiers de patientes et de mises en situation. Certain·e·s ESF font remonter à travers cette enquête un manque de budget au sein de leurs établissements pour les simulations les obligeant à s'entraîner avec un matériel inadéquat.

> **Proposition 9** : Le Conseil d'Administration de l'ANESF demande à **lancer une réflexion concernant l'ajout d'une année supplémentaire d'études**.

> **Proposition 10** : Le Conseil d'Administration de l'ANESF demande que les **cours, les évaluations et les stages soient mieux répartis** afin de favoriser des conditions de révisions optimales (**augmentation du temps de révision**) et une diminution de la fatigue.

> **Proposition 11** : Le Conseil d'Administration de l'ANESF demande une **augmentation des notions en lien avec les nouvelles compétences** des sages-femmes : gynécologie, orthogénie et planning familial. De plus, ils/elles demandent à avoir plus de formations spécifiques (exemple : consultation de gynécologie chez un·e patient·e LGBTQIA+).

> **Proposition 12** : Concernant les stages durant l'intégralité du cursus, le Conseil d'Administration de l'ANESF demande une **formation à la pédagogie** donnée aux sages-femmes en **formation continue** pour permettre aux étudiant·e·s d'appréhender plus sereinement leur période en stage. Il serait également intéressant de rajouter des **notions de transmission de savoir durant la formation initiale**.

> **Proposition 13** : Le Conseil d'Administration de l'ANESF demande un **accompagnement et une communication renforcés** de la part des référent·e·s pédagogiques et tuteur·ice·s autant en cours qu'en stage et un accompagnement renforcé en ce qui concerne le mémoire de fin d'études.

> **Proposition 14** : Le Conseil d'Administration de l'ANESF demande un **arrêt de la pression** imposée par les différentes instances : l'établissement de formation de sages-femmes, les terrains de stage et la faculté. Ils/elles souhaitent étudier dans un **climat bienveillant**.

4. Positions de l'ANESF

Le Conseil d'Administration de l'ANESF se positionne en faveur d'une formation sur le fonctionnement de l'université, des conseils, et l'utilité des élu·e·s étudiant·e·s, à destination de tous·tes les ESF dès leur entrée en études.

Le Conseil d'Administration de l'ANESF se positionne en faveur d'une prise en compte de l'écologie dans notre formation.

Le Conseil d'Administration de l'ANESF se positionne en faveur de sensibilisations à la discrimination et la violence.

Exposé des motifs

Constatant un manque voire une absence dans la formation sage-femme de contenu sur la santé des patient·e·s LGBTQIA+ ainsi que sur la prise en charge de toutes les violences ; le bureau national de l'ANESF a choisi pour thème des journées nationales des étudiant·e·s sages-femmes à Lyon en février 2020 : "LGBTQIA+ dans la formation, la profession et le système de soin". Ces journées ont rencontré un grand succès. Cependant, force est de constater que la sensibilisation des étudiant·e·s ne sera pas, pour la plupart, poursuivie durant la suite de leur cursus.

Corps de la motion :

Le Conseil d'Administration de l'ANESF se positionne en faveur de l'intégration des sujets abordés pendant les Jn'ESF 2020 dans les cursus de formation de tou·te·s les futur·e·s sages-femmes.

En outre, ces sujets devront apparaître dans la contribution "Maquette de formation" de la Commission de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de l'ANESF.

Nous souhaitons donc que l'ensemble des établissements de formation sages-femmes ajoutent à leurs maquettes de formation les points suivants :

Comprendre la question du genre : connaissances sociologiques de la notion de genre et son implication pour notre profession ; déconstruction des préjugés ;

Avoir des connaissances sur les discriminations et leurs conséquences : épidémiologie des discriminations LGBTQIA+ ; recommandations de soins quelle que soit l'orientation sexuelle ou l'identité de genre des patient·e·s ; soins des patient·e·s intersexes, prise en compte des associations LGBTQIA+ locales dans sa propre offre de soins

Savoir prendre en charge tou·te·s les patient·e·s : compétences en savoir-être non discriminant ; application des recommandations de soins quelle que soit l'orientation sexuelle ou l'identité de genre des patient·e·s ; connaître et savoir orienter vers les professionnel·le·s prenant en charge la transidentité ; savoir orienter tous les parents dans leurs parcours PMA ;

Savoir prendre en charge tou·te·s les violences : connaître tous les types de violences dont les patient·e·s peuvent être ou avoir été victimes (non exhaustivement : violences sexistes et sexuelles sans passer sous silence les violences sexuelles et l'inceste sur mineur·e·s,) ; être formé·e·s à l'écoute active ; savoir repérer les signes de violences (passées ou actuelles) subies ; savoir orienter une victime qui témoigne. Pour agir en ce sens, le Conseil d'Administration de l'ANESF devra porter cette revendication auprès de tou·te·s les institutionnel·le·s.

Le conseil d'administration de l'ANESF se positionne en faveur d'une formation sur l'accès à la recherche à destination de tous·tes les ESF dès leur entrée en formation

Le conseil d'administration de l'ANESF se positionne en faveur de formations sur les vulvodynies, pathologies méconnues mais très répandues chez les femmes.

Annexes

Annexe 1	36
a. Tableau des différentes UE aux semestres 1 et 2 en 2 ^{ème} année	36
b. Tableau des différentes UE aux semestres 1 et 2 en 3 ^{ème} année	37
c. Tableau des différentes UE aux semestres 1 et 2 en 4 ^{ème} année	38
d. Tableau des différentes UE aux semestres 1 et 2 en 5 ^{ème} année	39
Annexe 2	40
a. Tableau des différentes UE en 2 ^{ème} année	40
b. Tableau des différentes UE en 3 ^{ème} année	41
c. Tableau des différentes UE en 4 ^{ème} année	42
d. Tableau des différentes UE en 5 ^{ème} année	43
e. Tableau présentant la répartition des UE durant la 5 ^{ème} année	44
Annexe 3	44
a. Tableaux des différents lieux de stage et leurs durées en 2 ^{ème} année	44
b. Tableaux des différents lieux de stage et leurs durées en 3 ^{ème} année	45
c. Tableaux des différents lieux de stage et leurs durées en 4 ^{ème} année	46
d. Tableaux des différents lieux de stage et leurs durées en 5 ^{ème} année	47
Annexe 4	49
a. Tableau plus précis sur les stages en salle de naissance et en suites de couches en 2 ^{ème} année	49
b. Tableau plus précis sur le lieu où le stage en salle de naissance est réalisé en 3 ^{ème} année	49
c. Tableau plus précis sur le lieu où le stage en salle de naissance est réalisé en 4 ^{ème} année	49
d. Tableau sur le choix laissé à l'étudiant ou non pour le stage intégré en 5 ^{ème} année	49

Annexe 1

a. Tableau des différentes UE aux semestres 1 et 2 en 2^{ème} année

Unités d'enseignement	Nombre d'écoles qui l'abordent au S1	Pourcenta - ges	Nombre d'écoles qui l'abordent au S2	Pourcenta - ges
UE spécifiques maïeutique				
Obstétrique	10	40	20	80
Pédiatrie	10	40	16	64
Gynécologie	5	20	7	28
Sémiologie Maïeutique	5	20	4	16
Pharmacologie	10	40	8	32
Santé Publique	20	80	10	40
Psychologie	0	0	0	0
SHS	12	48	18	72
Droit	6	24	9	36
Management	0	0	0	0
Langues étrangères	9	36	20	80
Recherche	4	16	7	28
Unité d'enseignement clinique	14	56	18	72
UE libre	19	76	23	92
UE mutualisées / non spécifiques				
Sémiologie Générale	22	88	3	12
Biomédecine quantitative	0	0	1	4
Tissus sanguins / Immuno-hémato	18	72	7	28
Immunopathologie	0	0	1	4
Pharmacologie / BMCTTM	2	8	0	0
Agents infectieux	17	68	8	32
Hormonologie - Reproduction	8	32	11	44
Génétique	10	40	3	12
Cardiologie	17	68	6	24
Pneumologie	18	72	4	16
Néphrologie	17	68	8	32
Nutrition	3	12	2	8

Embryologie	2	8	1	4
Santé publique	1	4	0	0
Autres appareils / systèmes (digestif, neuros, dermato...)	13	52	12	48
Autres				
Service sanitaire	1	4	1	4
C2i	3	12	3	12
LCA / Synthèse littérature	0	0	1	4

b. Tableau des différentes UE aux semestres 1 et 2 en 3ème année

Unités d'enseignement	Nombre d'écoles qui l'abordent au S1	Pourcenta - ges	Nombre d'écoles qui l'abordent au S2	Pourcenta - ges
UE spécifiques maïeutique				
Obstétrique	24	100,0	23	95,8
Pédiatrie	19	79,2	16	66,7
Gynécologie	20	83,3	16	66,7
Sémiologie Maïeutique	4	16,7	5	20,8
Pharmacologie	7	29,2	10	41,7
Santé Publique	8	33,3	17	70,8
Psychologie	1	4,2	1	4,2
SHS	13	54,2	14	58,3
Droit	8	33,3	8	33,3
Management	0	0,0	0	0,0
Anesthésie / Réanimation	0	0,0	1	4,2
Langues étrangères	10	41,7	15	62,5
Recherche	7	29,2	13	54,2
Unité d'enseignement clinique	19	79,2	19	79,2
UE libre	21	87,5	19	79,2
UE mutualisées / non spécifiques				
Sémiologie Générale	0	0,0	0	0,0
Biomédecine quantitative	2	8,3	0	0,0
Tissus sanguins / Immuno-hémato	1	4,2		0,0
Immunopathologie	1	4,2	2	8,3

Pharmacologie / BMCTTM	2	8,3	0	0,0
Agents infectieux	4	16,7	3	12,5
Hormonologie - Reproduction	2	8,3	5	20,8
Génétique	6	25,0	4	16,7
Cardiologie	1	4,2	1	4,2
Pneumologie	1	4,2	1	4,2
Néphrologie	0	0,0	1	4,2
Nutrition	2	8,3	0	0,0
Embryologie	1	4,2	1	4,2
Santé publique	0	0,0	0	0,0
SHS médecine	0	0,0	2	8,3
Autres appareils / systèmes (digestif, neuros, dermato...)	2	8,3	1	4,2
Autres				
Service sanitaire	0	0,0	1	4,2
C2i	0	0,0	0	0,0
LCA / Syntèse littérature	1	4,2	0	0,0
AFGSU	0	0,0	2	8,3

Tableau des différentes UE aux semestres 1 et 2 en 4ème année

Unités d'enseignement	Nombre d'écoles qui l'abordent au S1	Pourcenta - ges	Nombre d'écoles qui l'abordent au S2	Pourcenta - ges
UE spécifiques maïeutique				
Obstétrique (dont échographie)	23	100,0	20	87,0
Pédiatrie	20	87,0	20	87,0
Gynécologie	17	73,9	16	69,6
Sémiologie Maïeutique	5	21,7	4	17,4
Pharmacologie	12	52,2	11	47,8
Santé Publique	8	34,8	12	52,2
Psychologie	1	4,3	1	4,3
Economie	0	0,0	2	8,7
SHS	13	56,5	16	69,6
Droit	9	39,1	12	52,2
Management	3	13,0	7	30,4

Anesthésie / Réanimation	1	4,3	1	4,3
Langues étrangères	8	34,8	13	56,5
Recherche	19	82,6	16	69,6
Unité d'enseignement clinique	17	73,9	17	73,9
UE libre	15	65,2	15	65,2
Autres				
Service sanitaire	2	8,7	2	8,7
Informatique ou C2i	1	4,3	3	13,0
LCA / Synthèse littérature	0	0,0	0	0,0
Projet professionnel	0	0,0	1	4,3
UE mémoire	2	8,7	3	13,0

c. Tableau des différentes UE aux semestres 1 et 2 en 5ème année

Unités d'enseignement	Nombre d'écoles qui l'abordent au S1	Pourcenta - ges	Nombre d'écoles qui l'abordent au S2	Pourcenta - ges
UE spécifiques maïeutique				
Obstétrique	16	80	6	30
Pédiatrie	15	75	4	20
Gynécologie	14	70	5	25
Sémiologie Maïeutique	6	30	2	10
Pharmacologie	10	50	2	10
Santé Publique	13	65	3	15
Psychologie	0	0	0	0
Economie	2	10	1	5
SHS	16	80	5	25
Droit	16	80	1	5
Management	11	55	2	10
Langues étrangères	4	20	1	5
Recherche / Soutenance	5	25	20	100
Unité d'enseignement clinique	12	60	6	30
UE libre	12	60	6	30

Autres				
Service sanitaire	0	0	0	0
C2i / Informatique	1	5	1	5
LCA / Synthèse littérature	0	0	0	0
AFGSU	0	0	1	5

Annexe 2

a. Tableau des différentes UE en 2ème année

Unités d'Enseignement	Nombre d'écoles qui abordent l'UE (sur 25 réponses)	Pourcentages totaux
UE spécifiques maïeutique		
Obstétrique	22	88
Pédiatrie	23	92
Gynécologie	10	40
Sémiologie Maïeutique	7	28
Pharmacologie	12	48
Santé Publique	24	96
Psychologie	0	0
SHS	23	92
Droit	15	60
Management	0	0
Langues étrangères	22	88
Recherche	8	32
UE clinique	18	72
UE libre	23	92
UE mutualisées / non spécifiques		
Sémiologie Générale	23	92
Biomédecine quantitative	1	4
Tissus sanguins / Immuno-hémato	25	100
Immunopathologie	1	4
Pharmacologie / BMCTTM	2	8
Agents infectieux	22	88

Hormonologie - Reproduction	19	76
Génétique	13	52
Cardiologie	23	92
Pneumologie	22	88
Néphrologie	24	96
Nutrition	5	20
Embryologie	2	8
Santé publique	1	4
Autres appareils / systèmes (digestif, neuros, dermato...)	22	88
Autres		
Service sanitaire	2	8
C2i	4	16
LCA / Synthèse littérature	1	4

b. Tableau des différentes UE en 3ème année

Unités d'enseignement	Nombre d'écoles qui l'abordent (sur 24 réponses)	Pourcentages totaux
UE spécifiques maïeutique		
Obstétrique	24	100,0
Pédiatrie	23	95,8
Gynécologie	23	95,8
Sémiologie Maïeutique	5	20,8
Pharmacologie	12	50,0
Santé Publique	19	79,2
Psychologie	1	4,2
SHS	18	75,0
Droit	11	45,8
Management	0	0,0
Anesthésie / Réanimation	1	4,2
Langues étrangères	19	79,2
Recherche	15	62,5
UE clinique	20	83,3
UE libre	22	91,7

UE mutualisées / non spécifiques		0,0
Sémiologie Générale	0	0,0
Biomédecine quantitative	2	8,3
Tissus sanguins / Immuno-hémato	1	4,2
Immunopathologie	2	8,3
Pharmacologie / BMCTTM	2	8,3
Agents infectieux	5	20,8
Hormonologie - Reproduction	7	29,2
Génétique	9	37,5
Cardiologie	2	8,3
Pneumologie	2	8,3
Néphrologie	1	4,2
Nutrition	2	8,3
Embryologie	1	4,2
Santé publique	0	0,0
SHS médecine	2	8,3
Autres appareils / systèmes (digestif, neuros, dermato...)	3	12,5
Autres		0,0
Service sanitaire	1	4,2
C2i	0	0,0
LCA / Synthèse littérature	1	4,2
AFGSU	2	8,3

c. Tableau des différentes UE en 4ème année

Unités d'Enseignement	Nombre d'écoles qui l'abordent (sur 23 réponses)	Pourcentages totaux
UE spécifiques maïeutique		
Obstétrique (dont échographie)	23	100,0
Pédiatrie	23	100,0
Gynécologie	22	95,7
Sémiologie Maïeutique	5	21,7

Pharmacologie	17	73,9
Santé Publique	15	65,2
Psychologie	1	4,3
Economie	2	8,7
SHS	19	82,6
Droit	16	69,6
Management	8	34,8
Anesthésie / Réanimation	2	8,7
Langues étrangères	18	78,3
Recherche	20	87,0
UE clinique	18	78,3
UE libre	17	73,9
Autres		
Service sanitaire	2	8,7
Informatique ou C2i	3	13,0
LCA / Synthèse littérature	0	0,0
Projet professionnel	1	4,3
UE mémoire	3	13,0

d. Tableau des différentes UE en 5ème année

Unités d'Enseignement	Nombre d'écoles qui l'abordent (sur 20 réponses)	Pourcentages totaux
UE spécifiques maïeutique		
Obstétrique	18	90
Pédiatrie	16	80
Gynécologie	16	80
Sémiologie Maïeutique	7	35
Pharmacologie	10	50
Santé Publique	15	75
Psychologie	0	0
Economie	3	15
SHS	18	90
Droit	16	80

Management	13	65
Langues étrangères	5	25
Recherche / Soutenance	20	100
Unité d'enseignement clinique	12	60
UE libre	12	60
Autres		
Service sanitaire	0	0
C2i / Informatique	1	5
LCA / Synthèse littérature	0	0
AFGSU	1	5

e. Tableau présentant la répartition des UE durant la 5ème année

Nombre d'écoles où il y a des UE au S1 et S2	5	25
Nombre d'écoles où il y a des UE qu'au S1	12	60
Nombre d'écoles où il y a des UE qu'au S2	2	10
Très très peu d'UE en M2 et stage toute l'année ?	1	5

Annexe 3

a. Tableaux des différents lieux de stage et leurs durées en 2ème année

Les différents lieux de stage	Nombre d'écoles où le lieu de stage est présent (sur 31 réponses)	Pourcenta - ges (%)	Nombre de semaines (minimum et maximum)
Centrale de prélèvement	1	3,2	1
Stage infirmier dans un service lamda	29	93,5	2 à 8
Stage sémiologie	2	6,5	2 à 4
Stage d'observation	2	6,5	2 jours à 1
Stage optionnel	1	3,2	2
Stage obstétrique (quelques gardes en SDN, en SDC, etc)	1	3,2	2
Salle de naissance : CHU	26	83,9	1 à 6

Salle de naissance : extérieur	1	3,2	7
Suites de couches : CHU	29	93,5	2 à 8
Suites de couches : extérieur	3	9,7	2
Consultations pré-natales	1	3,2	2
SF libérale	2	6,5	quelques séances à 2
Bloc opératoire gynéco	1	3,2	2
PMI	1	3,2	5

b. Tableaux des différents lieux de stage et leurs durées en 3ème année

Les différents lieux de stage	Nombre d'école où le lieu de stage est présent (sur 30 réponses)	Pourcenta - ges (%)	Nombre de semaines (minimum et maximum)
Stage globalisé	1	3,3	3
Salle de naissance : CHU	29	96,7	3 à 12
Salle de naissance : CHU OU extérieur	1	3,3	12
Salle de naissance : extérieur	12	40,0	3 à 9
Urgences gynéco-obstétricales	7	23,3	2 à 4
Suites de couches : CHU	29	96,7	2 à 8
Suites de couche : CHU OU extérieur	1	3,3	6
Suites de couches : extérieur	7	23,3	2 à 4
Consultations pré-natales : CHU	26	86,7	2 à 6
Consultations prénatales : CHU OU extérieur	2	6,7	4 à 6
Consultations prénatales : extérieur	2	6,7	3 à 4
Echographie	5	16,7	1 à 3
SF libérale	10	33,3	2 à 6
PMI	1	3,3	3
Grossesse à Haut Risque	1	3,3	4
Hôpital de jour	1	3,3	2
Service d'hospitalisation en gynécologie	1	3,3	1

Bloc chir gynéco / SSPI	1	3,3	1
Bloc opératoire (gynéco, cardio, uro...)	3	10,0	2 à 3
Nurserie	2	6,7	1 à 1.5
Unité Kangourou	1	3,3	3
Néonatalogie	4	13,3	1.5 à 3
Service sanitaire	1	3,3	2

c. Tableaux des différents lieux de stage et leurs durées en 4ème année

Les différents lieux de stage	Nombre d'école où le lieu de stage est présent (sur 26 réponses)	Pourcenta - ges (%)	Nombre de semaine (minimum et maximum)
Stage optionnel	5	19,2	1 à 4
Expectantes	1	3,8	3
Salle de naissance : CHU	25	96,2	3 à 12
Salle de naissance : CHU OU extérieur	2	7,7	4 à 9
Salle de naissance extérieur	7	26,9	3 à 6
Urgences gynéco-obstétricales	5	19,2	1 à 3
Suites de couches : CHU	18	69,2	2 à 5
Suites de couches : CHU OU extérieur	3	11,5	3 à 5
Suites de couches : extérieur	1	3,8	2
Consultations pré-natales : CHU	14	53,8	2 à 4
Consultations : CHU OU extérieur	3	11,5	2 à 3
CPDPN	1	3,8	2
Echographie	7	26,9	1 à 3
SF libérale	10	38,5	2 à 4
Planning familial	6	23,1	1 à 3
Consultations gynécologiques	5	19,2	1 à 5
Stage gynéco (Consultation ou SF libérale ou Chirurgie ou Hospitalisation ou Urgences...)	9	34,6	2 à 4
Bloc opératoire gynéco-obstétrical	1	3,8	2
GHR	21	80,8	1 à 5

Orthogénie	4	15,4	2
GHR ou HDJ	1	3,8	4
PMI	10	38,5	1 à 5
PMA	2	7,7	2 à 4
PMI ou PMA	1	3,8	3
PMI ou PMA ou HAD	1	3,8	2
PMI ou PMA ou HOME	1	3,8	3
PMI ou SF libérale	1	3,8	4
SMUR / SAMU	2	7,7	3 à 4
SMUR ou SSPI	1	3,8	2
SIG	2	7,7	3
Pédiatre en service de suites de couches	1	3,8	2
Réanimation pédiatrique	9	34,6	1 à 2
Néonatalogie	8	30,8	1 à 4
SI pédiatrique	1	3,8	1
Stage pédiatrie (Néonatalogie ou Réanimation ou SI ou Urgences ou Bloc chirurgical)	4	15,4	2 à 4
Service sanitaire	1	3,8	2
Sesa action	1	3,8	2

d. Tableaux des différents lieux de stage et leurs durées en 5ème année

Les différents lieux de stage	Nombre d'école où le lieu de stage est présent (sur 25 réponses)	Pourcenta - ges (%)	Nombre de semaine (minimum et maximum)
Stage libre (choix du service)	4	16,0	2 à 8
Stage de renforcement (choix du service)	2	8,0	3 à 6
Stage optionnel (choix du service)	8	32,0	2 à 4
Stages non fait en M1	4	16,0	4 à 8
Expectantes	1	4,0	2
Choix stage prénatal	6	24,0	1 à 10
Choix stage pernatal	6	24,0	2 à 11

Choix stage postnatal	6	24,0	2 à 9
Choix stage gynécologie	4	16,0	3 à 9
Choix stage intégré en hôpital ou en libéral	1	4,0	20
Stage intégré non détaillé : CHU OU extérieur	5	20,0	11 à 24
Stage pédiatrie (plusieurs services possible)	1	4,0	?
Stage obstétrical (plusieurs services possible)	5	20,0	2 à 5
Stage gynécologie (plusieurs services possible)	8	32,0	3 à 5
Stage anesthésie / SMUR	2	8,0	2
Salle de naissance : CHU	14	56,0	3 à 16
Salle de naissance : CHU OU extérieur	6	24,0	3 à 15
Salle de naissance : extérieur	1	4,0	10
Urgences gynéco-obstétricales	4	16,0	1 à 4
Suites de couches : CHU	10	40,0	2 à 4
Suites de couches : CHU OU extérieur	4	16,0	4
Suites de couches : extérieur	1	4,0	2
Consultations obstétricales : CHU OU extérieur	5	20,0	2 à 6
Consultations gynécologiques	3	12,0	3 à 4
Echographie	1	4,0	2
SF Libérale	6	24,0	1 à 14
Planning familial	2	8,0	2 à 3
GHR	6	24,0	2 à 4
PMI	4	16,0	2 à 4
PMA	2	8,0	1 à 2
PMI ou PMA ou DAN	1	4,0	3
Bloc chirurgical gynéco-obstétrical	3	12,0	1 à 2
SMUR / SAMU	2	8,0	1
Néonatalogie / Nurserie	4	16,0	1 à 3

Réanimation pédiatrique	3	12,0	1 à 4
-------------------------	---	------	-------

Annexe 4

a. Tableau plus précis sur les stages en salle de naissance et en suites de couches en 2ème année

Nombre d'écoles qui proposent que SDN	1	3,2
Nombre d'écoles qui proposent que SDC	3	9,7
Nombre d'écoles qui proposent les deux	27	87,1

b. Tableau plus précis sur le lieu où le stage en salle de naissance est réalisé en 3ème année

Nombre d'écoles qui proposent la SDN : CHU ET extérieur	12	40,0
Nombre d'écoles qui proposent la SDN : CHU OU extérieur	1	3,3
Nombre d'écoles qui proposent la SDN : CHU	17	56,7

c. Tableau plus précis sur le lieu où le stage en salle de naissance est réalisé en 4ème année

Nombre d'écoles qui proposent SDN : CHU	17	65,4
Nombre d'écoles qui proposent SDN : CHU OU extérieur	1	3,8
Nombre d'écoles qui proposent SDN : CHU ET extérieur	8	30,8
Nombre d'écoles qui proposent : SDN ET SDC en M1	21	80,8
Nombre d'écoles qui proposent : SDN en M1	5	19,2

d. Tableau sur le choix laissé à l'étudiant ou non pour le stage intégré en 5ème année

Nombre d'écoles qui laissent le choix des services mais pas du lieu pour le stage intégré	1	4,0!
--	---	------

Nombre d'écoles qui laissent le choix des services ET du lieu pour le stage intégré	5	20,0
Nombre d'écoles qui laissent le choix du lieu mais pas des services pour le stage intégré	3	12,0
Nombre d'écoles qui ne laissent aucun choix (lieu et services)	2	8,0
Détail des services mais on ne sait pas s'ils font partis du stage intégré ou si ce sont juste des stages OU aucun détail du stage intégré	13	52,0
Pas de stage intégré	1	4,0